

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 MARS 2022

Les membres du Conseil municipal se sont réunis le mardi 22 mars 2022 à 20 heures 30 à la mairie, suite à la convocation légale qui leur a été adressée le 15 mars 2022 par voie dématérialisée, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le 15 mars 2022, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Ghislaine DELRIEU, Maire de Roffiac.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 janvier 2022
2. Approbation d'une décision prise par Madame le Maire en vertu des délégations du Conseil municipal
3. Demandes de subventions au titre du Fonds Cantal Solidaire (FCS) programmation 2022-2024
4. Bail TDF antenne Mons lieu-dit « Rochastier »
5. Reconduction du dispositif d'aide à la mobilité : aide au permis de conduire, et signature de la convention avec Saint-Flour Communauté et la Mission Locale des Hautes Terres
6. Motion pour la poursuite des activités de la SOPA équarissage
7. Fixation des durées d'amortissement budget principal
8. Vote du compte de gestion 2021 budget eau et assainissement
9. Vote du compte administratif 2021 budget eau et assainissement
10. Affectation du résultat de fonctionnement budget eau et assainissement
11. Vote du compte de gestion 2021 budget principal
12. Vote du compte administratif 2021 budget principal
13. Affectation du résultat de fonctionnement budget principal
14. Questions diverses

### Étaient présents à cette réunion :

Mesdames Ghislaine DELRIEU, Murielle BENEZIT, Magali MARTRES, Nathalie REGIMBAL  
Messieurs Maxime ALET, Fabrice BUCHON, Pierre CHAULIAC, Thierry CUSSAC, François ESCHALIER, Hervé LAGARDE, Julien LOUBEYRE, Emmanuel REY, Sébastien VERDIER

### Absents excusés ayant donné procuration :

Monsieur Florian CHARTIER a donné pouvoir à Madame Nathalie REGIMBAL

Madame le Maire ouvre la séance et constate, après l'appel nominal, que le quorum est atteint.

Madame Magali MARTRES est nommée secrétaire de séance.

Avant d'entamer la réunion, Madame le Maire demande à l'assemblée d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Modification de l'organisation du travail de Monsieur GERAUD Jean-Paul : passage aux 35 heures

**Accepté à l'unanimité**

### Rapport n°1 : Approbation du compte-rendu de la séance du 27 janvier 2022

Le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 27 janvier 2022 est approuvé.

**Approuvé à l'unanimité**

### Rapport n°2 : Approbation d'une décision prise par Madame le Maire en vertu des délégations du Conseil municipal

Le Conseil municipal prend acte de la décision prise par Madame le Maire de former un recours gracieux auprès du Préfet de région demandant le retrait de l'arrêté préfectoral n° 21-520 en date du 08 décembre 2021 portant approbation du Schéma Régional des Carrières (SRC) d'Auvergne-Rhône-Alpes.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Rapport n°3 : Demandes de subventions au titre du Fonds Cantal Solidaire (FCS) programmation 2022-2024**

Le Conseil municipal décide de solliciter les subventions suivantes au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022-2024 :

- une subvention au taux de 30 % sur une dépense de 107 033.40 € HT pour la réhabilitation du bâtiment abritant l'ancienne cantine et un logement communal (FCS 2022) ;
- une subvention au taux de 25 % sur une dépense de 219 183.00 € HT pour la réhabilitation de l'assainissement du bourg de Roffiac (FCS 2023) ;
- une subvention au taux de 50 % sur une dépense de 31 750.00 € HT pour l'acquisition d'une épareuse (FCS 2024).

**Approuvé à l'unanimité**

### **Rapport n° 4 : Bail TDF antenne Mons lieu-dit « Rochastier »**

Le Conseil municipal opte pour la signature d'un nouveau bail civil d'une durée de 20 ans avec la société TDF pour la location du terrain de 100 m<sup>2</sup> accueillant la station radioélectrique au lieu-dit « Rochastier ». Il autorise Madame le Maire à signer le bail civil et à recouvrer les loyers correspondants.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Rapport n° 5 : Reconduction du dispositif d'aide à la mobilité : aide au permis de conduire, et signature de la convention avec Saint-Flour Communauté et la Mission Locale des Hautes Terres**

Le Conseil municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune au dispositif d'aide à la mobilité : aide au permis de conduire pour la période 2022-2026. Il autorise Madame le Maire à signer la convention avec Saint-Flour Communauté et la Mission Locale des Hautes Terres, et à verser l'aide communale prévue au titre de ce dispositif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Rapport n° 6 : Motion pour la poursuite des activités de la SOPA**

Le Conseil municipal adopte la motion pour la poursuite des activités de la SOPA équarissage implantée à Cros de Montvert.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Rapport n° 7 : Fixation des durées d'amortissement budget principal**

Le Conseil municipal décide de fixer les durées d'amortissement suivantes sur le budget principal :

- Frais d'étude C/28031 : 5 ans ;
- Frais d'insertion C/28033 : 1 an ;
- Documents d'urbanisme C/2802 : 10 ans ;
- Subventions versées aux personnes de droits privés : C/280422 : 5 ans ;
- Subventions versées aux organismes publics C/28041642 : 5 ans ;
- Subventions d'équipement Syndicat d'électrification C/2804182 : 5 ans ;
- Subventions versées au BP de l'eau C/28041642 : 30 ans ;
- Subventions groupements de collectivités C/28041512 : 5 ans ;
- Biens d'un montant inférieur à 1 000.00 € : 1 an.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Rapport n° 8 : Vote du compte de gestion 2021 budget eau et assainissement**

Le compte de gestion 2021 budget eau et assainissement est approuvé.

**Approuvé à l'unanimité**

### **Rapport n° 9 : Vote du compte administratif 2021 budget eau et assainissement**

*Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.*

*Monsieur Julien LOUBEYRE, premier adjoint, prend la présidence de l'assemblée.*



Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 budget eau et assainissement qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 35 347.48 € et un excédent d'investissement de 88 915.59 €.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **Rapport n° 10 : Affectation du résultat de fonctionnement budget eau et assainissement**

L'excédent de fonctionnement de 35 347.48 € sera reporté en recettes de fonctionnement au budget primitif 2022.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **Rapport n° 11 : Vote du compte de gestion 2021 budget principal**

Le compte de gestion 2021 budget principal est approuvé.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **Rapport n° 12 : Vote du compte administratif 2021 budget principal**

**Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.**

**Monsieur Julien LOUBEYRE, premier adjoint, prend la présidence de l'assemblée.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 budget principal qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 234 075.83 € et un déficit d'investissement de 17 468.54 €.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **Rapport n° 13 : Affectation du résultat de fonctionnement budget principal**

La section d'investissement étant déficitaire, la somme de 17 468.54 € sera affectée à la couverture du besoin de financement en section d'investissement. Le solde du résultat de fonctionnement, soit 216 607.29 € sera reporté en recettes de fonctionnement au budget primitif 2022.


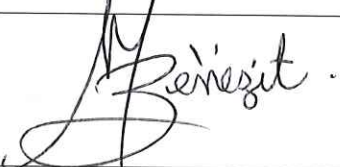
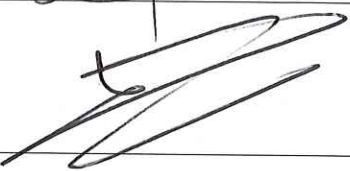


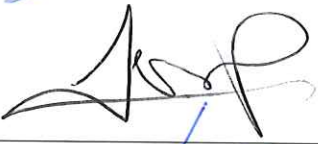
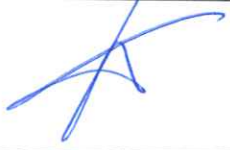


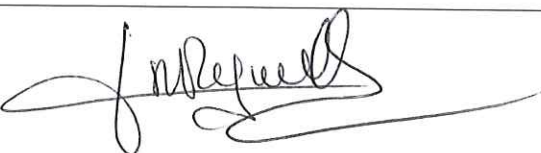
**Approuvé à l'unanimité**

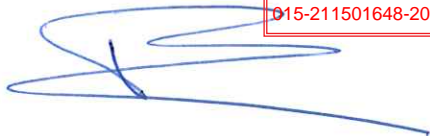
#### **Rapport complémentaire : Modification de l'organisation du travail de Monsieur GERAUD Jean-Paul : passage aux 35 heures**

Suite à l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal, le Conseil municipal décide de modifier l'organisation du travail de Monsieur Jean-Paul GERAUD. A compter du 1<sup>er</sup> avril, cet agent effectuera 35 heures de travail hebdomadaires au lieu de 39 heures, et ne bénéficiera plus de jours de RTT.

**Approuvé à l'unanimité**

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 22/03/2022

ALET Maxime	
BENEZIT Murielle	
BUCHON Fabrice	
CHARTIER Florian	Absent
CHAULIAC Pierre	
CUSSAC Thierry	
DELRIEU Ghislaine	
ESCHALIER François	
LAGARDE Hervé	
LOUBEYRE Julien	
MARTRES Magali	
REGIMBAL Nathalie	

REY Emmanuel	
VERDIER Sébastien	

